



27190



## CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 19 juillet 2018**

### DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE ANTENNE ORANGE

Un accord de principe est donné à la majorité pour la pose d'une antenne relais mobile par Orange sur le territoire communal afin d'offrir à la population un choix optimal d'opérateurs. Le lieu d'implantation sera en priorité à « Mare Close » sur le petit terrain communal ou près du cimetière. Il est exigé une clôture végétalisée d'une hauteur de 2 mètres et les autres modalités d'installation seront négociées directement avec Orange.

### VENTE D'UN PAVILLON AU LOTISSEMENT DES BUISSONNETS

Le conseil municipal donne avis favorable à la demande du Logement Familial de l'Eure pour la vente d'un pavillon de type F4 de 81 m<sup>2</sup>, avec garage, situé au 2 lotissement des Buissonnets. Le prix est fixé à 109 000 €. Par ailleurs, la commune ne se porte plus garante du prêt ayant aidé au financement de cette construction.

### VIREMENT DE CREDITS : POUR EMPRUNT ET PERSONNEL

En raison du nouvel emprunt de 160 000 € contracté en mars 2018 avec deux échéances trimestrielles sur l'année en cours et de la transformation du contrat CAE de Monsieur Saint-Pol de 21 heures à 35 heures dans le cadre d'un Parcours Emploi Compétence, à compter du 17 juillet 2018, il est nécessaire de prévoir les crédits budgétaires suffisants. Aussi, 6 600 € seront ôtés des charges générales (011) pour alimenter les charges de personnel (012) et 2 500 € seront virés des immobilisations (21) pour alimenter le 16 « remboursement d'emprunts ».

### FETE DE LA LIBERATION

Les 18 et 19 août.

Samedi : concours de coïncée (les inscriptions commencent à arriver), course de vélos organisée par le CS Bonneville, manèges, concert

Dimanche : foire à tout, messe, commémoration avec un lâcher de pigeons en hommage à M. Serge COUTURIER, exposition d'une soixantaine de véhicules rétros et militaires, fête foraine

### FORMATION DEFIBRILLATEUR ET PREMIERS SECOURS

- La société T REFLEX a été choisie pour dispenser une formation d'une heure 30 à la manipulation du défibrillateur. Le coût ttc est de 180 € pour un groupe de 12 personnes maximum. Elle sera proposée au personnel, aux présidents d'associations ou à un des membres et aux élus.
- Une formation Prévention Secours Civique débouchant sur un diplôme (PSC1), anciennement Brevet National de Secourisme se déroulera également au cours de cette année sur site. Elle pourra être d'une journée de 7 h ou de 2 demi-journées et toujours pour un groupe de 12 personnes maximum. C'est la même société qui est retenue pour un prix d'intervention de 60 € par personne. En priorité, elle s'adressera au personnel communal.
- Enfin, l'initiation aux gestes de premiers secours, non diplômante, proposée n'est pas retenue pour le moment mais l'idée est conservée pour éventuellement sa mise en place future avec un programme annuel pour l'ensemble de la population.

## QUESTIONS DIVERSES

DECES DE M. SERGE COUTURIER : M. COUTURIER, présent à chaque commémoration avec l'envol de ses pigeons voyageurs, n'est plus. Un dernier hommage lui sera rendu à l'occasion de la fête de la Libération le 19 août.

COMPTEURS LINKY : Après l'entrevue avec Mme LAFON, d'Enedis sur la mise en place de ces compteurs, trois réunions d'information vont être organisées sur une journée dans la commune. La population va y être conviée par courrier.

VANDALISME : Dans la nuit du 13 au 14 juillet, du vandalisme a été commis sur la salle des fêtes. Excédée, par ces actes répétés, la municipalité réfléchit à la mise en œuvre de dispositifs dissuasifs.

TRAVAUX SUR LE RESEAU ELECTRIQUE : Le réseau électrique du Fidelaire donnant maintenant satisfaction, un certain nombre de renforcements ou de mise en conformité, ayant été réalisé, aucune demande d'inscription n'est formulée auprès du Syndicat d'Electricité pour le programme 2019.

CIRCULATION RUE DE LA FERRIERE : Cette route départementale est fermée au niveau de la côte de la ferrière car un trou est apparu suite aux inondations. Un bureau d'études est missionné pour mener des investigations afin de déterminer s'il s'agit d'une marnière ou d'un effondrement de terrain. Pour le moment, la DDTM propose de répertorier ce phénomène sur la carte de l'Eure des cavités souterraines parmi les indices d'origine indéterminée.

Fait au Fidelaire, le 24 juillet 2018

